

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 8 septembre 2009 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu; les conseiller-ères Rodrigue Levesque, Nicole Somers, Jocelyne Bossé et Rita Gagnon.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Linda Borris, secrétaire administrative et trois personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2009-124

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-125

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 10 aout* 2009**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-126

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **factures du mois d'aout* 2009** des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées :

Compte général	395 622,94\$	
Salaires d'aout* 2009	57 019,23\$	
Compte eau et égouts	<u>8 321,30\$</u>	
Total payé en aout* 2009	460 963,47\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-127

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 10 aout* 2009 et 25 aout* 2009**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 10 AOUT* 2009

RÉSOLUTION 2009-128

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **seule soumission reçue, soit celle de Denis Banville Excavation**, qui offre de **démolir ou déménager les deux bâtiments sis au 242, rue Canada**, ainsi que remblayer le terrain, soit acceptée telle que soumise. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-129

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **soumission de Morin Curbing Inc.** en vue de la **construction d'un escalier en demi-lune au stade de la feuille d'érable géante** (monument du Centenaire), soit approuvée pour la somme de 23 400\$ plus TVH. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-130

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **soumission de Les compteurs Lecomte Ltée** en vue de **l'achat d'un compteur d'eau destiné au projet d'économie de l'eau à la PAJS**, soit approuvée pour la somme de 606\$ plus tvh et frais de transport. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 25 AOUT* 2009**RÉSOLUTION 2009-131**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures du mois de juillet 2009** des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées :

Compte général	198 935.16\$	
Salaires de juillet 2009	48 288.94\$	
Compte eau et égouts	<u>84 589.81\$</u>	
Total payé en juillet 2009	331 813.91\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-132

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **don de 1 100\$ soit remis au Club de golf de Saint-Quentin** en vue du remplacement de certains équipements. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-133

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les soumissions les plus basses, en l'occurrence celles de **Morin Curbing Inc., pour la réparation des trottoirs** aux 212 et 219, rue Canada, et au 181, rue Mgr Martin-Est, aux montants respectifs de 461.04\$, 1 328.88\$ et 406.80\$, soient acceptées telles que présentées. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-134

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'offre de la Société de Développement Régional**, au montant de 232 175\$, en vue des **travaux d'approvisionnement en eau à la nouvelle usine de Groupe Savoie**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-135

En vertu de l'article 14(2) de la Loi sur les bibliothèques publiques, il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **mandats des commissaires de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin** soient mis à jour comme suit :

	<i>Début du mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>	
Marielle Roy	septembre 2002	septembre 2011	
Lisette Levesque	mai 2003	mai 2012	
Nicole Levesque	mai 2003	mai 2012	
Sylvie Godbout	septembre 2005	septembre 2011	
Lisette Côté	juillet 2005	juillet 2011	
Louise-Anne Levesque	mai 2007	mai 2010	
Thérèse Humbert	septembre 2009	septembre 2012	
Paulette Levesque	juin 2001	juin 2010.	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-136

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'entente tripartite entre le Club Communautaire Hockey Mineur Saint-Quentin (CCHMSQ), le Centre culturel de Saint-Quentin et la Ville de Saint-Quentin**, soit renouvelée pour la saison 2009-2010, c'est-à-dire la prise en charge du **service du déblaiement de la neige à l'aréna par la Ville**, en échange de la **réduction des économies réalisées par le Centre culturel de Saint-Quentin**, soit un montant de 516,67\$ par mois (3 100,00\$ pour 6 mois d'opération) à la **facture au CCHMSQ pour la location de la glace**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-137

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **politique no 2009-38 portant sur les bourses d'études attribuées aux finissant-e-s de l'école Polyvalente A. J. Savoie**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-138

Conformément à l'article 31(1)g) de la Loi sur les municipalités, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'absence du Maire Robert Beaulieu, du 20 décembre 2009 au 25 mars 2010**, dont la **suppléance sera assurée par le Maire suppléant Rodrigue Levesque**, soit autorisée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-139

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, qu'une **parcelle de terrain de 52m², soit la parcelle 2009-A du plan démontrant le Lotissement Carmen Simard**, daté du 20 juillet 2009, **soit acquise par la Ville de Saint-Quentin**, pour la somme de 1 750\$. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-140

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **bureau soit loué pour le compte du Parc provincial du Mont Carleton au Centre touristique de l'ancienne gare** pour une **période de deux ans**, à partir du mois d'octobre 2009, au cout* mensuel de 350\$. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2009-141**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **montant de 2 000,00\$, prévu au budget d'opération général 2009**, soit **transféré dans un fonds de réserve d'opérations (7520 – ES99)** spécifiquement dédié aux **festivités soulignant le 100^e anniversaire de la municipalité**, en 2010. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-142

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'un **montant de 5 000,00\$, prévu au budget d'opération général 2009**, soit **transféré dans un fonds de réserve de capital (7520 – ET3)** dédié au **remplacement éventuel des équipements du service d'incendie**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-143

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **montant de 10 000\$,** prévu au **budget d'opérations général 2009,** et représentant les versements 2008 (5 000\$) et 2009 (5 000\$) de la compagnie Groupe Savoie, à titre de **donation pour l'aménagement du Parc Hector Savoie au Centre touristique de l'ancienne gare,** soit **transféré dans un fonds de réserve de capitaux spécifiquement dédié à l'aménagement de ce parc.** VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-144

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le greffier municipal, le trésorier ou le Maire, soit autorisé à émettre et à vendre à la **Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la Ville de Saint-Quentin, d'un montant de cinq-cent-quinze-mille dollars (515 000\$)** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est proposé que la Ville de Saint-Quentin convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h13.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Un citoyen questionne relativement au contrat de remplacement des conduites d'eau et égouts sur la rue Canada. Le Maire informe que le contrat de LCL Excavations, au cout* d'environ 675 000,00\$, est un contrat fermé, dégageant ainsi la Ville de Saint-Quentin à défrayer des frais supplémentaires advenant des travaux imprévus.

*La Ville de Saint-Quentin applique la nouvelle orthographe de l'Académie française (www.orthographe-recommandee.info).